



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Discours de SM le Roi à l'ouverture à Marrakech de la 20ème session du Comité Al-Qods

SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, a prononcé un discours à l'ouverture, vendredi 17 janvier 2014 à Marrakech, de la 20ème session du Comité Al-Qods. Voici le texte intégral du discours Royal:

"Louange à Dieu. Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Excellence, Notre frère, Monsieur Mahmoud Abbas, Président de l'Autorité Nationale Palestinienne, Excellence, Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, Excellences, Altesses, Il M'est agréable de vous souhaiter la bienvenue dans votre deuxième pays, le Maroc, en vue de prendre part à la 20ème session du Comité Al-Qods.

La présente session intervient dans un contexte où la solidarité à l'égard de la cause palestinienne connaît un repli sensible, tant en termes de soutien politique et matériel, qu'au niveau des médias.

Il n'en demeure pas moins que cette réunion constitue en soi la meilleure démonstration de notre volonté commune de continuer à défendre les droits légitimes du peuple palestinien frère, ainsi que l'identité arabo-islamique d'Al Qods Al-Charif.

C'est aussi une occasion propice pour engager les concertations et la coordination nécessaires afin de concevoir les moyens les plus adaptés pour faire face aux politiques agressives menées contre le vaillant peuple palestinien et pour contrecarrer les plans de colonisation et les violations attentatoires au Haram Al-Qodsi Al-Charif et à la Mosquée bénie d'Al Aqsa.

Mieux encore, nous voulons nous prévaloir de cette réunion en tant qu'opportunité idoine pour mettre au point des positions unifiées, de nature à contribuer efficacement au processus de paix.

D'ailleurs, depuis la dernière session du Comité, nous ne sommes pas restés les bras croisés, d'autant que la question d'Al-Qods est une responsabilité collective qui nous engage tous. Nous l'avons érigée en cause prioritaire, au même titre que notre première cause nationale, et l'avons inscrite parmi les constantes de notre politique étrangère.

De même, au sein du Comité Al-Qods, nous considérons que la défense de cette ville usurpée n'est nullement une action conjoncturelle, pas plus qu'elle ne se limite aux réunions du comité. Mais elle englobe plutôt et surtout, ses démarches diplomatiques fructueuses et les actions concrètes que mène sur le terrain, à l'intérieur d'Al- Qods un organe relevant du Comité, en l'occurrence, l'Agence Beït Mal Al Qods.

C'est dire que la protection de la Ville Sainte contre les plans de judaïsation, et l'appui à apporter aux résistants qui s'y maintiennent, ne peuvent se réduire à des slogans creux, ni se prêter à une instrumentalisation de cette noble cause, dans le cadre de surenchères stériles.

Bien au contraire, la question est grave et considérable. Elle exige confiance, crédibilité et une présence qui permette de peser de tout son poids dans la défense des sacralités islamiques. Elle commande

également de mettre au point des propositions sérieuses et pragmatiques, et d'entreprendre des initiatives réalistes, tout en prévoyant les moyens de leur mise en œuvre et les mécanismes de leur financement. C'est dire que la question palestinienne, avec sa composante Al Qods Al Charif, est l'affaire de la Oummah islamique tout entière.

Excellences, Altesses,

La présidence du Comité Al Qods n'est ni une faveur, ni un privilège. Il s'agit plutôt d'une charge considérable et d'une grande responsabilité devant Dieu et devant l'Histoire.

C'est pourquoi Nous continuons à vouer Nos efforts, en consultation avec Nos frères et Nos partenaires, à la défense du caractère arabo-islamique d'Al Qods, et à la préservation de son identité civilisationnelle en tant que berceau des religions célestes et symbole de paix et de coexistence entre les cultures.

Parallèlement, Nous poursuivons Nos démarches et Nos consultations diplomatiques, dans les différentes instances et à diverses occasions, pour inciter la communauté internationale à assumer ses responsabilités pleines et entières, face aux souffrances du peuple palestinien frère.

A cet égard, Nous avons exprimé récemment à Sa Sainteté le Pape et au Secrétaire général des Nations unies, Notre profonde préoccupation face à l'intention du Vatican de signer un accord avec Israël sur la situation juridique des biens de l'Eglise dans Al-Qods occupée.

Nous avons confirmé que la conclusion d'un tel accord était de nature à conférer une légitimité aux pratiques des autorités d'occupation et

qu'elle constituait, de surcroît, une violation des résolutions internationales relatives à l'intangibilité du statut juridique d'Al Qods.

Par ailleurs, Nous n'avons épargné aucun effort pour amener l'UNESCO à faire face aux violations par Israël des conventions internationales relatives à la protection du patrimoine culturel et à la préservation des sites historiques et des monuments religieux et civilisationnels à Al Qods, inscrits au patrimoine mondial en danger. Et parce que les démarches diplomatiques, pour importantes qu'elles soient, ne suffisent pas, à elles seules, à modifier la situation sur le terrain, Nous avons tenu à renforcer l'action du Comité Al-Qods, en veillant à ce que l'Agence Beït Mal Al-Qods intensifie, sur le terrain, les actions ayant un impact direct et concret dans l'amélioration des conditions de vie des populations d'Al-Qods.

Ainsi, l'Agence a réalisé, sous Notre égide, de nombreux chantiers dédiés à la promotion du développement humain des gens d'Al Qods. Il s'agit, en l'occurrence de leur assurer les conditions d'une vie digne, et de renforcer leur résistance face aux mesures vexatoires visant à les acculer à quitter leurs terres et leurs biens dans la ville sainte.

Illustrant Notre engagement solidaire sincère avec ces populations, l'Agence Beit Mal Al-Qods, déploie, en collaboration avec les différentes institutions officielles islamiques et avec les ONG œuvrant en faveur d'Al-Qods, des efforts soutenus pour promouvoir le secteur de l'éducation et de la formation, notamment en assurant la préservation et l'entretien des établissements scolaires, en procédant à l'achat de bâtiments et à leur transformation en écoles et en favorisant la scolarisation des enfants. L'Agence travaille également à stimuler les activités économiques génératrices de revenus stables et d'emplois, se charge de la réhabilitation et de l'équipement d'établissements sanitaires et de la mise en œuvre de programmes de logement, et met en place des structures socio-culturelles, notamment au profit des jeunes. Citons plus particulièrement la restauration du Centre culturel marocain situé au cœur de la ville sainte, et dont la réalisation a été entièrement financée par le Maroc.

En matière de sauvegarde du patrimoine religieux et culturel d'Al-Qods, l'Agence s'efforce de préserver la Mosquée bénie d'Al-Aqsa avec le reste des lieux saints et des symboles civilisationnels. Elle s'emploie également à contrer la fermeture des établissements palestiniens vitaux et la confiscation des terres et des biens dans cette ville spoliée.

Afin de poursuivre cette démarche solidaire, l'Agence Beit-Mal Al-Qods Acharif a mis au point un plan quinquennal 2014-2018.

Pour réunir les conditions de réussite de ce plan, l'Agence a tenu à préparer une étude minutieuse sur les différents projets qu'elle compte réaliser, tout en déterminant les délais de mise en œuvre et les moyens de financement y afférents.

Toutefois, notre ambition dépasse largement les moyens limités dont dispose l'Agence, et qui sont dus aux faibles contributions prévues à son budget.

Aussi, appelons-Nous à une forte mobilisation de nos moyens et de nos ressources propres pour s'en servir dans la défense de la ville sainte, considérée comme la Cause de la Oumma islamique tout entière.

Parallèlement à l'action de cette Agence, Nous avons pris l'initiative, en coordination avec l'Autorité nationale palestinienne, de mettre en place dans la bande de Gaza un hôpital de campagne couvrant toutes les spécialités, pour apporter de l'assistance médicale à nos frères palestiniens. Le but est de leur témoigner concrètement notre solidarité constante et de contribuer à alléger leurs souffrances.

Excellences, Altesses,

Notre rencontre se tient dans un contexte marqué par un consensus international sur la nécessité d'apporter un soutien accru au processus de paix.

A cet égard, Nous tenons à saluer les efforts inlassables que l'administration américaine déploie conformément aux orientations de Son Excellence, le Président Barack Obama, et sous la supervision du Secrétaire d'Etat, Son Excellence, M. John Kerry, efforts qui ont créé une dynamique constructive dans le processus de paix. Or, l'aboutissement favorable de cette dynamique reste tributaire de l'adoption d'une approche globale touchant toutes les questions liées à la solution définitive, se rapportant à des référentiels clairs et s'inscrivant dans un horizon temporel bien défini.

Par ailleurs, Nous appelons à renforcer le climat de confiance entre les parties concernées, en se gardant de tout acte provocateur susceptible de torpiller ce processus et en faisant preuve de réalisme et d'un esprit de consensus propre à faire aboutir les négociations.

Dans le même contexte, il convient de s'armer de vigilance et de mutualiser les efforts pour faire barrage aux bandes de l'extrémisme et de l'obscurantisme, qui tentent de se servir de la cause noble de la défense d'Al-Qods afin de répandre la violence et le terrorisme dans la région.

Face à cette situation, il importe de consolider l'Action arabe et islamique commune, en veillant à unifier les rangs et en adoptant des approches innovantes pour contribuer constructivement à concrétiser la volonté de paix.

Nous appelons donc à l'adoption d'une stratégie pratique et efficiente, dans laquelle le Comité Al-Qods devra remplir un rôle déterminant en tant que mécanisme permanent de l'Organisation de la Coopération islamique.

Dans ce cadre, il faut insister sur le fait qu'Al-Qods est l'essence de la question palestinienne, et qu'il ne saurait y avoir de paix sans définition du statut définitif d'Al-Qods-Est en tant que capitale de l'Etat palestinien indépendant.

Par ailleurs, la réalisation de la paix dépend du respect, par Israël, de ses engagements, surtout ceux relatifs à la feuille de route, qui a été adoptée par le Quartet et approuvée par le Conseil de sécurité. A cela s'ajoutent les perspectives offertes par l'Initiative de paix arabe.

Nous nous réjouissons de l'attribution à la Palestine du statut d'Etat observateur non membre au sein des Nations unies. Pour autant, Nous appelons à la mise en œuvre de toutes les résolutions onusiennes afférant à Al-Qods et à la question palestinienne en général.

La clé de voûte pour conforter la position palestinienne, demeure la réalisation d'une réconciliation nationale inter-palestinienne sincère, fondée sur l'unité du rang palestinien, sous la direction de l'Autorité nationale légitime et sous la présidence de Notre Frère, Mahmoud Abbas Abou Mazen. A cet égard, Nous réaffirmons notre soutien aux efforts qu'il déploie au service du peuple palestinien frère.

Une réconciliation constructive qui place les intérêts supérieurs du peuple palestinien au-dessus de toute autre considération, avec, au premier chef, la mise en place de son Etat indépendant sur ses terres libérées, ayant Al-Qods-Est comme capitale et vivant dans la paix et la sécurité et en bonne intelligence avec Israël.

Nous réaffirmons qu'Al-Qods demeurera au premier rang de nos préoccupations, et qu'elle restera profondément enracinée dans les cœurs de nos peuples islamiques, et implorons le Très-Haut de nous prêter aide et assistance et de couronner notre action de succès pour le triomphe des causes justes de notre Oummah et la sauvegarde de ses symboles sacrés.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".